



🎯 PÉRIODE D'ANALYSE: 2ÈME TRIMESTRE 2025 (AVRIL-MAI-JUIN)

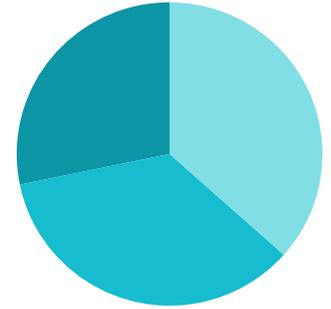
CONTEXTE :

Le Gouvernement du Mali à travers la Coordination Nationale du Rapatriement (CNR) en partenaire avec le Haut Commissariat pour les Réfugiés (UNHCR), assure une gestion efficace et humaine du retour des réfugiés maliens (rapatriés) en provenance des principaux pays d'asile : Mauritanie, Niger, Burkina Faso et Algérie dans la dignité et la sécurité.

La Coordination Nationale du Rapatriement œuvre activement pour identifier et enregistrer les rapatriés à travers 28 points dans les régions de Gao, Kidal, Ménaka, Tombouctou, Douentza, Bandiagara, Mopti, Ségou, Doïla, Koulikoro et le District de Bamako.

Crée depuis 2015 pour s'occuper des questions liées aux réfugiés et aux rapatriés maliens (anciens réfugiés maliens de retour). La CNR a pour missions : d'informer les autorités maliennes sur l'évolution de la situation des réfugiés maliens vivants dans les pays d'asile et les rapatriés ; de faciliter et d'organiser avec les partenaires leur retour dans la dignité et la sécurité ; d'enregistrer et de référencer le retour volontaire ; de faciliter l'accès à la documentation d'état-civil ; d'œuvrer à la réintégration des personnes rapatriées (réfugiés retournés) dans les localités de retour à travers les Solutions Durables.

Ménages enregistrés par mois



● Avril ● Mai ● Juin

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (KPI)

Ménages enregistrés 82

⚠️ En baisse

Couverture assistance

0.9% ❌ Critique

Taux bonne santé

95.8% ✅ Bon

Personnes vulnérables

5.8% ✅ Acceptable

Viatiques 0

❌ Problématique

RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Priorité 1 :

Assistance humanitaire

- Développer les programmes d'assistance
- Cibler les 99.1% sans aide
- Mobiliser les ressources nécessaires

27 344

NOMBRE DE MENAGES RAPATRIÉS

88 876

NOMBRE D'INDIVIDUS RAPATRIÉS

334 123

NOMBRE DE RÉFUGIÉS MALIENS



SITUATION CLÉ

Période : 2ème Trimestre 2025 (Avril-Mai-Juin)

Volume : 82 ménages enregistrés

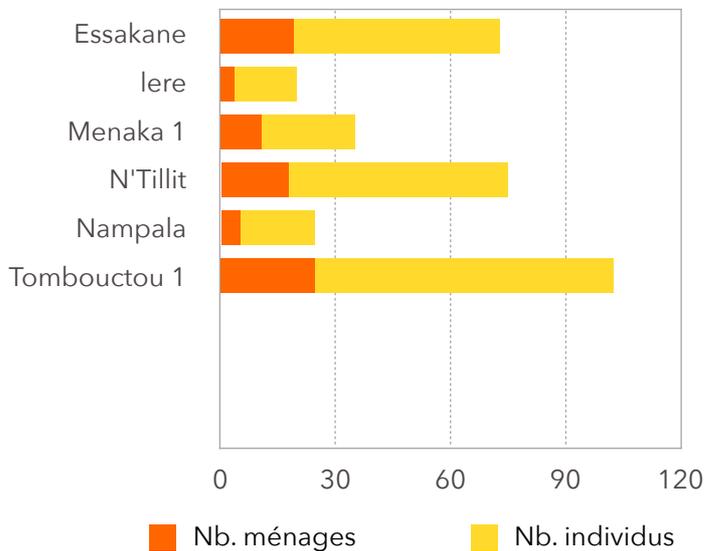
248 personnes concernées

Tendance : ⚠ Baisse de 20.6% vs T1 (trimestre 1) 2025

Répartition mensuelle :

Avril (119) → Mai (70) → Juin (59)

SITES D'ENREGISTREMENT LES PLUS ACTIFS



REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES RAPATRIÉS

Tranche d'âge	F	M	Total
Adultes (18-59 ans)	82	45	127
Enfants (< 18 ans)	48	58	106
Personnes âgées (> 59 ans)	5	10	15
Totaux	135	113	248



ALERTES CRITIQUES

1. Assistance humanitaire

- **99.1% des ménages** sans assistance
- **0.9% seulement** bénéficient d'aide
- **URGENCE** : Couverture quasi inexistante

2. Système de viatiques

- **Aucune viatique** enregistrée en T2 (trimestre 2) à 2025
- **Problème systémique** à résoudre
- **Impact** : Pas de transferts monétaires

3. Tendances d'enregistrement

- **Baisse significative** (-20.6%) par rapport à T1
- **Causes** : Saisonnalité, accès, motivation
- **Risque** : Moins de personnes prises en charge

VULNERABILITES

Altération physique moyenne	1
Besoins primaires non satisfaits	13
Besoins primaires non satisfaits, Déplacements multiples	1
Manque de solutions durables	1
Personne âgée dans l'incapacité de prendre soin d'elle-même	1
Personne âgée isolée	1
Vision faible	1
autre	3



ANALYSE DES ASSISTANCES

99.1% des ménages n'ont pas reçu d'assistance

0.9% seulement bénéficient d'aide

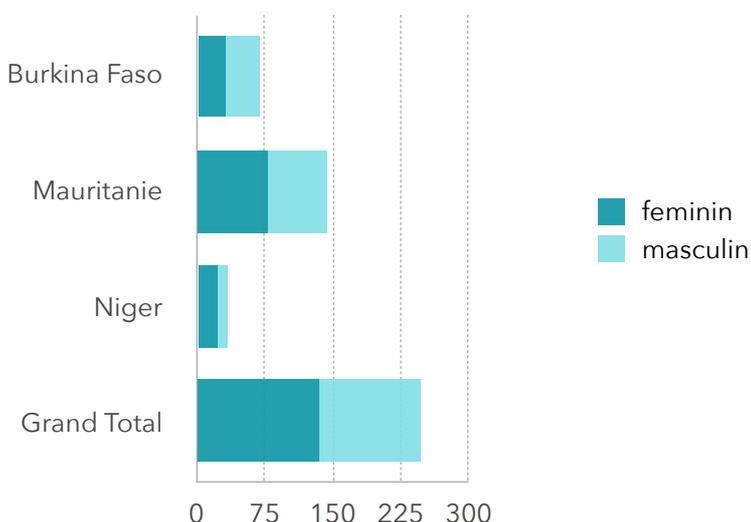
SOS ANALYSE DE SANTÉ

Dans le cadre des engagements du gouvernement du Mali, la CNR menée fréquemment dans les régions de retour des opérations d'enroulement des rapatriés démunis au Régime d'Assistance Médicale (RAMED) et/ou sur d'autres dispositifs de prise en charge de leurs frais médicaux afin de mieux les protéger.

ACCÈS AUX SOINS

- **Bonne couverture** pour les besoins de base
- **Vigilance requise** pour les 4.2% avec problèmes
- **Suivi médical** nécessaire pour les cas chroniques

REPARTITION PAR SEXE DES PERSONNES



ÉTAT DE SANTE

- **Majorité en bonne santé** (95.8%)
- **Problèmes de santé limités** (4.2%)
- **Maladies chroniques** : Diabète principalement
- **Maladies aiguës** : Paludisme

ANALYSE TEMPORELLE

Mois/Région de retour	Total Ménage
AVRIL	36
GAO	10
SÉGOU	2
TOMBOUCTOU	24
MAI	27
GAO	6
MENAKA	11
SÉGOU	3
TOMBOUCTOU	7
JUIN	19
GAO	2
TOMBOUCTOU	17
GRAND TOTAL	82

SITUATION GÉNÉRALE DU RAPATRIEMENT

Répartition des Rapatriés par Pays d'asile et Région d'Accueil

Régions	Algérie	Burkina	Ghana	Guinee	Mauritanie	Niger	Nigeria	Togo	Tunisie	Grand Total
BAMAKO	132	454			42	17	9	2		656
GAO	2 380	13 213			90	7 462	1		1	23 147
KIDAL	2 000	45			8					2 053
KOULIKORO	65	124			31	1				221
MENAKA	287	22			25	15 720				16 054
MOPTI		3 584			708	4				4 296
SÉGOU		133	1		1 176	41				1 351
SIKASSO		2								2
TOMBOUCTOU	2 998	16 074		2	21 625	379		6		41 084
Grand Total	7 862	33 651	1	2	23 705	23 624	10	8	1	88 864

Répartition des Rapatriés par Tranche d'Âge, Sexe et Région de retour

Régions	Adultes (18-59 ans)	Bébés (0-4 ans)	Enfants (12-17 ans)	Enfants (5-11 ans)	Personnes âgées (+ de 60 ans)	Grand Total
BAMAKO	437	14	101	35	69	656
F	221	7	56	20	35	339
M	216	7	45	15	34	317
GAO	13812	665	4464	2361	1845	23147
F	7593	305	2180	1186	864	12128
M	6219	360	2284	1175	981	11019
KIDAL	1557	1	217	119	159	2053
F	726		115	66	87	994
M	831	1	102	53	72	1059
KOULIKORO	154		25	4	38	221
F	77		10	2	18	107
M	77		15	2	20	114
MENAKA	9575	461	3599	1336	1083	16054
F	5072	231	1732	674	498	8207
M	4503	230	1867	662	585	7847
MOPTI	2607	19	1028	235	407	4296
F	1384	9	515	119	182	2209
M	1223	10	513	116	225	2087
SÉGOU	881	15	283	66	106	1351
F	503	9	146	32	52	742
M	378	6	137	34	54	609
SIKASSO	2					2
F	2					2
TOMBOUCTOU	24621	971	8335	3242	3915	41084
F	13297	526	4094	1612	1915	21444
M	11324	445	4241	1630	2000	19640
Grand Total	53646	2146	18052	7398	7622	88864

EVOLUTION DE LA SITUATION DES REFUGIES MALIENS DANS LES PAYS D'ASILE

Mauritanie	168 731
Niger	125 583
Burkina Faso	39 638
Nigéria	84
Togo	78
Guinée	9
Total	334 123

ANALYSE DE LA SITUATION DES REFUGIES ET RAPATRIES MALIENS DE

Pays d'accueil	31 décembre 2023	31 décembre 2024	Janvier au 30 juin 2025
Burkina Faso	36 372	39 540	39 638
Mauritanie	104 080	144 981	168 731
Niger	67 191	122 786	125 583
Total	207 643	307 307	334 123

SITUATION DU RAPATRIEMENT

Mali	85 660	88 156	88 864
-------------	---------------	---------------	---------------

Il ressort à l'analyse une augmentation du nombre des réfugiés maliens vivants dans les trois pays d'asile à savoir (Burkina Faso, Mauritanie et Niger) qui accueillent l'essentiel (**+99%**) des réfugiés.

Entre janvier 2023 au 31 décembre 2024, les trois pays ont enregistré 99 664 personnes réfugiés et du 31 décembre

2024 au 30 juin 2025, 26 645 réfugiés maliens ont été enregistrés dans ces trois pays d'asile.

PERSPECTIVES

Malgré la diminution des ressources (humaines et financière) de la CNR, l'enregistrement des réfugiés maliens de retour au pays se poursuit avec la motivation et engagement de l'ensemble de l'équipe de la coordination nationale pour leur accompagnement. Et ce retour continu dans les régions et le district de Bamako en provenance de la République Islamique de Mauritanie, la République du Niger et du Burkina Faso.

Faut-il rappeler que la participation de Madame le Ministre de la Santé et du Développement Social, à la 13ème Réunion de l'Accord Tripartite : Mali-Burkina Faso-UNHCR, a eu un impact considérable sur l'augmentation du nombre des rapatriés volontaires (facilités et spontanés) de l'année 2024 par rapport aux trois (3) années précédentes (2021-2022 et 2023).

Cela montre à suffisance l'importance des visites gouvernementales dans ces pays et la relance des réunions sur les Accords Tripartites sur le retour

volontaire des réfugiés maliens vivants dans ces pays d'asile tels que : le Burkina Faso, la République du Niger et la République Islamique de Mauritanie.

Mais également la réalisation et la promotion de la pratique « **GO IN SEE and CAME TELL** » « **ALLER VOIR ET VENIR RACONTER** » doit être priorisé par le partenaire l'UNHCR afin de faciliter et d'organiser les retours.

Ainsi au regard des chiffres du retour volontaire (facilité et spontané) courant l'année 2024 et au premier semestre de 2025, il s'avère nécessaire malgré la problématique des financements du moment, de prendre des mesures pour accompagner la réintégration socio-économique des rapatriés afin d'éviter les mouvements pendulaires, les abandons scolaires, l'arrêt de la documentation d'état-civil pouvant contribuer à l'aggravation de la vulnérabilité aux risques de protection, des personnes rapatriés et la population hôte.

CONCLUSION

L'analyse des données de la 2ème trimestre 2025 révèle une situation critique nécessitant une intervention immédiate et coordonnée. Avec 82 ménages enregistrés (248 personnes) et une baisse de 20.6 % par rapport au chiffre 1er du trimestre, les défis sont multiples et interconnectés.

Une évaluation de l'évolution générale des conditions de vie des personnes rapatriées dans les localités de retour est nécessaire de nos jours afin d'adapter l'assistance à le besoin réel, de valoriser leurs créativité et de mettre en œuvre les nouvelles stratégies. Enfin une coordination des acteurs et du développement sont indispensables pour relever les défis liés aux déplacements forcés.